



This program is funded by the
European Union



WESTMINSTER
FOUNDATION FOR
DEMOCRACY

Beyrouth, 16 février 2012

Communiqué de presse

Atelier sur la rédaction législative au Parlement libanais

Dans le cadre du programme conjoint du Parlement libanais avec la Fondation Westminster pour la démocratie financé par l'Union européenne, la Commission de l'Administration et de la Justice au Parlement libanais a organisé le 16 février un atelier intitulé: "**La rédaction législative : les défis et les perspectives d'amélioration**". L'atelier s'est tenu au Parlement libanais et a été suivi par des parlementaires libanais, des délégations parlementaires de Tunisie et d'Egypte, des représentants des pouvoirs exécutif et judiciaire libanais, des experts universitaires libanais, des médias et des experts régionaux et internationaux en rédaction législative.

Le programme de l'UE vise à soutenir le Parlement libanais afin de renforcer ses fonctions de surveillance législative et budgétaire, qui sont nécessaires pour une démocratie profonde et durable. Il met l'accent sur le travail avec les membres du Parlement et la constitution d'une Unité Consultative qui fournira un appui technique et une expertise à deux principales commissions parlementaires, la Commission du Budget et des Finances, et celle de l'Administration et de la Justice.

Le Président de la Commission de l'Administration et de la Justice, le député Robert Ghanem, a accueilli les participants et a insisté sur l'importance de la rédaction législative. Il a indiqué que la législation définit le lien entre l'individu et l'Etat, entre les individus au sein de l'Etat et de la population. Il a ajouté que la démocratie n'est pas un régime ordinaire parce qu'elle nécessite une participation efficace du peuple à travers ses représentants au Parlement, soulignant que le rôle des Parlements est crucial dans les législations et la surveillance.

Mme Elsa Fenet, Chargée d'affaires à la Délégation de l'Union européenne, a indiqué que "l'Union européenne s'est depuis longtemps engagée à encourager et soutenir les réformes politiques et économiques au Liban, sur la base d'une responsabilité mutuelle et des valeurs universelles communes que sont les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit. Les Parlements nationaux sont considérés comme des institutions pivots dans les systèmes démocratiques, car ils jouent un rôle central dans le processus législatif, le contrôle de l'exécutif et la représentation de la population. L'UE continuera de mettre davantage l'accent sur le renforcement des Parlements dans le cadre de sa coopération".

La responsable des programmes MENA à la Fondation Westminster pour la démocratie, Dr Dina Melhem, a remercié les participants – à savoir les délégations parlementaires arabes - pour leur présence, qui renforce l'échange d'expériences et d'expertises. Dr Melhem a souligné l'importance du sujet, en notant que cet atelier fait partie d'une série d'activités avec la Commission de l'Administration et de la Justice dans le cadre d'un programme financé par l'UE. Elle a conclu en se référant à un guide qui a été élaboré avec des experts internationaux et locaux de l'Université Libanaise intitulé: "Guide pour l'analyse législative".

Lors des séances de l'atelier ont été discutés les principaux problèmes et défis rencontrés par les différentes parties prenantes dans l'examen et l'adoption de législations, ainsi que le rôle complémentaire des autorités parlementaires et gouvernementales dans le processus de rédaction des lois. L'atelier a également présenté l'expérience française et britannique et le soutien technique à disposition des députés. Les meilleures pratiques internationales ont aussi été discutées lors de la dernière session, et les participants ont adopté un certain nombre de recommandations basées sur ces dernières.